



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SAMUEL-DE CHAMPLAIN
TENUE LE JEUDI 2 OCTOBRE 2025 À 19H, AU SALON SAMUEL
SOUS LA PRÉSÉDENCE DE MADAME DOMINIQUE FISET**

Sont présents :

Bilodeau, Annie, représentante des enseignants
Boivin, Karen, représentante des parents
Bouchard, Véronique, représentante des parents
Desbiens, Patricia, représentante des parents
Fiset, Dominique, représentante des parents
Fiset Paulin, Johanne, représentante du personnel professionnel
Gauthier, Nadine, directrice
Girard-Lortie, Vincent, représentant des élèves
Gravel, Marie-Claude, représentante des enseignants
Martel, Marie-Pier, représentante des parents
Ouattara, Gniman, représentante des élèves
Ouattara, Pennan, représentante des élèves
Ouellet, Mélanie, représentante des parents
Plante, Mélanie, représentante des enseignants
Poirier, François, représentant des enseignants
Roy, Keven, représentant de la communauté
Saadouli, Hammadi, représentant des parents (*départ vers 20h45*)
Saillant-Boulinguez, Sarah, représentante des enseignants
Tardif, Anne, représentante des enseignants
Trudel, Sylvain, représentant des parents
Vallière, Marie-Josée, représentante du personnel de soutien

Assiste également à la rencontre :

Duchesne, Fanny, directrice adjointe
Gagnon, Catherine, gestionnaire administrative d'établissement
Jobin, Isabelle, directrice adjointe

Madame Geneviève Tremblay agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Mot de bienvenue

Madame Fiset, présidente sortante, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence. Elle invite les membres à se présenter à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 octobre 2025

Madame Fiset fait la lecture de l'ordre du jour.

Des points sont ajoutés séance tenante :

- 4.1 Nomination au poste de représentant au comité de parents
- 4.2 Nomination au poste de substitut au comité de parents

CE-25/26-01 IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Trudel

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du 2 octobre 2025 soit adopté.

- 1. Mot de bienvenue, présentation et formation des membres
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 octobre 2025
- 3. Nomination au poste de président ou présidente
- 4. Nomination au poste de vice-président ou vice-présidente
 - 4.1 Nomination au poste de représentant au comité de parents
 - 4.2 Nomination au poste de substitut au comité de parents
- 5. Recrutement des représentants de la communauté
- 6. Questions du public
- 7. Rapport des comités :
 - 7.1 Comité de parents
 - 7.2 Comité étudiant
- 8. Adoption des règles de régie interne
- 9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025
- 10. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025
- 11. Adoption du calendrier des rencontres 2025-2026
- 12. Dénonciation d'intérêt et autorisation de diffusion de renseignements
- 13. Procédure d'approbation par courriel pour la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire ou qui se déroulent à l'extérieur de l'école
- 14. Adoption du calendrier scolaire 2025-2026
- 15. Approbation des critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour 2026-2027
- 16. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026
- 17. Projet éducatif – Évaluation 2024-2025 (constats)
- 18. Approbation de la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école
- 19. Approbation d'une activité de financement
 - 19.1 Voyage en Espagne
 - 19.2 Activités des finissants
- 20. Correspondance
- 21. Informations de la direction
- 22. Questions diverses
- 23. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Nomination au poste de président ou présidente

Madame Gauthier invite les membres à se proposer ou à proposer quelqu'un pour déterminer qui occupera la présidence du conseil pour l'année 2025-2026.

Madame Fiset, présidente sortante, résume en quoi consiste le rôle de la présidence.

Madame Véronique Bouchard propose madame Dominique Fiset.

Madame Dominique Fiset propose monsieur Sylvain Trudel. Monsieur Trudel est à l'aise d'accepter le rôle de vice-président, mais pas la présidence.

CE-25/26-02 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que la présidence du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année 2025-2026 soit assurée par madame Dominique Fiset.

ÉLU PAR ACCLAMATION

4. Nomination au poste de vice-président ou vice-présidente

CE-25/26-03 IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Fiset

Que la vice-présidence du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain pour l'année 2025-2026 soit assurée par monsieur Sylvain Trudel.

ÉLU PAR ACCLAMATION

4.1 Nomination au poste de représentant au Comité de parents

Madame Fiset s'informe auprès des membres si des parents sont intéressés par ce rôle. Monsieur Saadouli est intéressé et se porte volontaire. Tous les membres sont d'accord pour qu'il représente les parents cette année au comité de parents.

ÉLU PAR ACCLAMATION

4.2 Nomination au poste de substitut au comité de parents

Après validation, aucun parent n'est intéressé par le rôle de substitut. Il est donc convenu que, dans le cas où monsieur Saadouli n'est pas disponible pour assister à une rencontre, les autres parents pourraient y aller, selon leur disponibilité, à tour de rôle.

5. Recrutement des représentants de la communauté

Monsieur Keven Roy, qui siégeait sur le conseil l'an dernier, est de retour cette année. Il explique qu'il est employé par l'Évasion St-Pie X, un organisme multisectoriel (volet jeunesse, famille, vie communautaire) basé dans le quartier St-Pie X. L'organisme offre différents services selon une approche de proximité. L'organisme va changer de nom prochainement pour Moza X et il a maintenant une collègue qui travaille avec lui. Il a été mandaté par son coordonnateur pour représenter la communauté. L'organisme a un intérêt à rejoindre les élèves et à établir des liens de partenariat entre l'organisme et l'école.

Il a remarqué que c'était plutôt tranquille durant la période estivale. En effet, les jeunes restent plus à la maison que par les années passées (sentiment de sécurité).

6. Questions du public

Il n'y a pas de public.

7. Rapport des comités :

7.1 Comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre pour le moment. La première est prévue le 8 octobre.

7.2 Comité étudiant

Monsieur Vincent Girard-Lortie informe les membres que les élections pour élire le premier ministre et le vice premier ministre de l'école se sont tenues le 29 septembre dernier. Une première rencontre du parlement est prévue lundi prochain. Les élèves travailleront à l'organisation des activités à venir telles que l'Halloween et le réveillon de Noël. Des représentants ont aussi été élus pour chaque niveau, une nouveauté cette année.

Madame Gauthier mentionne que la direction et les représentants des élèves se sont doté d'un mécanisme de discussion pour amener les sujets à la table du conseil.

8. Adoption des règles de régie interne

Les membres ont reçu le document au préalable et ont pu en prendre connaissance avant la séance.

CE-25/26-04 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que les membres adoptent les règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025

La direction rappelle que la personne qui va proposer l'adoption devait être présente à la rencontre. Elle invite les membres à faire part de leurs questions et commentaires.

CE-25/26-05 IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école secondaire Samuel-De Champlain tenue le 11 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025

Il n'y a pas de suivi.

11. Adoption du calendrier des rencontres 2025-2026

Les membres ont reçu la proposition de calendrier à l'avance et en ont pris connaissance.

Pour chaque séance, deux choix de dates, correspondants à des jours de la semaine différents, sont proposés. Afin de valider quelles dates conviennent aux membres, madame Gauthier demande un vote à main levée pour chacune des rencontres à planifier.

Madame Gauthier précise qu'il est possible de tenir des rencontres virtuelles lors d'occasions spéciales (ex. : tempête, peu de sujets à aborder, etc.).

CE-25/26-06 IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement adoptent le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Dénonciation d'intérêt et autorisation de diffusion de renseignements

Les membres ont reçu les formulaires à compléter et à retourner à la secrétaire.

13. Procédure d'approbation par courriel pour la programmation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire ou qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Gauthier explique qu'il arrive, à l'occasion, qu'une demande d'activité soit déposée entre deux séances et qu'on ne puisse pas attendre à la prochaine rencontre pour la traiter, les délais étant trop serrés. Une procédure d'approbation par courriel a été mise en place dans le passé et madame Gauthier propose de la reconduire. Si les membres sont d'accord avec la façon de procéder, ils recevront les demandes d'approbation par courriel et, s'ils voient un inconvénient à la tenue des activités, ils devront le signaler dans le délai indiqué en faisant un répondre à tous. Il est à noter que les demandes envoyées par courriel ont été approuvées par le CPE au préalable. Afin de laisser une trace, ces activités approuvées par courriel figureront dans le procès-verbal de la prochaine rencontre prévue au calendrier. Les membres sont d'accord avec cette façon de faire.

14. Adoption du calendrier scolaire 2025-2026

Madame Gauthier rappelle qu'un litige est survenu en fin d'année entre la direction et les enseignants relativement au nombre de jours d'examens à fixer au calendrier (sessions et gels de cours). Elle rappelle la consigne reçue de la direction générale : tendre le plus possible vers 180 jours d'école. Elle fait un rappel de la situation survenue dans un autre CSS avec le protecteur de l'élève. Puisque les deux parties n'ont pas réussi à s'entendre, nous nous sommes référés au comité bipartite, qui a tranché après avoir pris connaissance des argumentations des deux parties. La décision finale est de retirer une session d'examens du calendrier. Les enseignants avaient le choix entre décembre, février ou avril et c'est le mois de février qui a été retenu. Des gels de cours ont donc été ajoutés au calendrier. Madame Duchesne les énumère et apporte quelques précisions. L'intention de retirer une session d'examens et de réduire le nombre de gels de cours et de maximiser le nombre de jours de classe, donc le temps passé en classe. Nous avons maintenant 2 sessions d'examens.

Un représentant des élèves questionne la direction pour valider si le projet d'exemption aux examens de juin est reconduit cette année. Madame Gauthier confirme que oui. Elle explique que les conditions ont été revues par la direction et les enseignants l'an dernier. Madame Gauthier résume en quoi consiste le projet.

Un parent questionne la pondération des étapes, car il se demande s'il sera rendu trop tard, en février, pour évaluer les élèves. Madame Duchesne explique que les 1^{re} étape et 2^e étape comptent pour 20% et la 3^e étape pour 60%. Cela permet de s'ajuster à mi-chemin, avant la dernière étape, et de laisser aux élèves le temps d'apprendre. Des gels de cours sont aussi prévus à des moments spécifiques pour évaluer les compétences des élèves.

Un parent rapporte qu'à sa connaissance, il y a le même débat dans une autre école secondaire. Madame Gauthier mentionne que toutes les directions d'école ont reçu le même enlignement de la direction générale du CSS. Le parent questionne quel est l'avantage de faire des sessions d'examens plutôt que des examens en classe. Un enseignant explique que les élèves font tous l'examen au même moment, dans les mêmes conditions. Ils ne peuvent pas se parler entre eux de l'examen. De plus, l'organisation des élèves qui bénéficient de plus de temps pour faire leur examen est plus problématique, car ils ont besoin de plus de 75 minutes pour faire leurs examens. Aussi, certaines notions demandent une durée d'évaluation plus longue. En terminant, le fait de ne pas organiser de semaine d'examens pourrait faire en sorte qu'un élève ait 4 examens, dans 4 cours différents, lors d'une même journée. Madame Gauthier mentionne qu'au privé et à l'école du Phare, il n'y a aucune session d'examens et que cela dépend des croyances et valeurs des gens des milieux.

CE-25/26-07 IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Ouellet

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent le calendrier scolaire 2025-2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. Approbation des critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour 2026-2027

Madame Gauthier commente le document transmis aux membres. Ils ont pu en prendre connaissance au préalable.

Cette année, le passage primaire-secondaire (inscription guichet unique) se fait en trois volets :

- Volet 1 : Programmes sports-études et hockey pour nous (jusqu'au 29 septembre)
- Volet 2 : Programmes conditions particulières (en novembre)
- Volet 3 : Autres programmes sans exigence particulière (via l'inscription sur Mozaïk en février)

Un parent qui est en processus présentement pour l'inscription de son enfant de 6^e année trouve qu'il y a énormément d'information et que ce n'est pas très clair pour les parents.

Madame Gauthier explique que l'idéal est d'inscrire l'élève dans un programme qui l'intéresse dans son école de bassin. En effet, il y a quelques années, notre école accueillait majoritairement des élèves hors-bassin. Cependant, la capacité d'accueil fait en sorte que nous devons maintenant limiter le nombre d'élèves hors-bassin afin de nous permettre d'accueillir nos élèves bassin. Les principaux critères d'admission sont la promotion en première secondaire et demeurer sur le bassin de l'école. Pour les concentrations hockey et soccer, des habiletés sportives sont requises.

CE-25/26-08 IL EST PROPOSÉ par madame Anne Tardif

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent les critères d'admissibilité d'un élève à un programme de concentration pour l'année scolaire 2026-2027.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

16. Approbation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2025-2026

Les membres ont reçu le document au préalable et ont pu en prendre connaissance. Madame Gauthier cède la parole à madame Jobin, responsable du dossier. Celle-ci a travaillé le plan en collaboration avec madame Mélanie Racine, psychoéducatrice, et madame Lucie Côte, TES. Elle dépose un nouveau format révisé cette année et précise que celui-ci répond à l'article 75.1 de la LIP (qui réfère à la sécurité des élèves).

Cette année, l'approbation du plan 2025-2026 est demandée en début d'année et l'approbation du plan 2026-2027 sera demandée en juin. Les membres seront donc consultés à deux reprises en 2025-2026 concernant le plan de lutte.

Madame Jobin explique qu'il est important de faire la nuance entre les différents types d'événements (conflit, violence, intimidation et violence à caractère sexuel). Elle résume le document et apporte des précisions. Elle met l'accent sur certaines statistiques intéressantes et précise que les données inscrites dans le plan proviennent des résultats de l'étude Compass.

Une reddition de comptes sera à faire en juin 2026 et, pour ce faire, nous nous sommes dotés d'outils pour faciliter la mise en œuvre du plan. Un document maison, permettant de bien dénombrer le nombre d'événements survenus, a été élaboré. Nous avons aussi une trajectoire pour le traitement des situations.

Une rubrique sera ajoutée dans les Info-parents concernant le plan de lutte. On y retrouvera des capsules d'information, des suggestions de ressources, etc.

Madame Jobin conclue en mentionnant que les élèves ont la possibilité de dénoncer des situations de dénonciation via un lien sur le site de l'école.

CE-25/26-09 IL EST PROPOSÉ par madame Karen Boivin

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année scolaire 2025-2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

17. Projet éducatif

À la suite d'une analyse des résultats, madame Gauthier souhaite présenter quelques constats en lien avec le projet éducatif.

Des enjeux quantitatifs et qualitatifs ont été ciblés. Madame Gauthier les explique.

Taux de diplomation et de qualification sur 5 ans (tous les élèves) :
53% en 24-25 (diminution par rapport à 22-23 : 57% et 23-24 : 59%).
La cible visée pour 2027 est de 55%.

Taux de diplomation et de qualification sur 5 ans (régulier) :
57% en 24-25 (diminution par rapport à 22-23 : 62% et 23-24 : 63%).
La cible visée pour 2027 est de 55%.

Madame Gauthier présente des graphiques qui illustrent le % d'élèves à risque de décrochage pour les élèves de sec. 1 à 5 et pour les élèves des classes spécialisées. Les données répertoriées pour analyser le risque de décrochage sont : absences, retard dans une matière, déménagements fréquents et échec en lecture et en écriture dès la 3^e année du primaire. Des supers tuteurs rencontrent régulièrement les élèves vulnérables pour un accompagnement de proximité. Plusieurs mesures sont déjà mises en place, mais il est bien de se questionner pour voir ce qui pourrait être fait pour améliorer davantage la situation.

Madame Jobin dresse le portrait des élèves des 11 groupes de 1^{re} secondaire au regard des compétences évaluées. L'analyse des résultats pourra se poursuivre au cours des prochaines années.

L'indice de bien-être des élèves est mesuré grâce à un questionnaire CSS. Le résultat visé est 7 (résultats 22-23 : 6,2 / résultats 23-24 : 6,4 / résultats 24-25 : 6,3).

On doit se doter de moyens (PMO / plan de mise en œuvre) à chaque année pour atteindre les cibles visées.

La direction a fait part de ses attentes à l'équipe école en début d'année. On doit favoriser l'implantation d'une culture collaborative et la réussite des élèves doit toujours être au cœur des décisions.

On doit aussi intégrer des enjeux imposé par le ministère : Compétence en français écriture, réussite des élèves avec PI, suivi des élèves dans un parcours qualifiant et suivi des élèves ayant des absences et des retards.

Madame Gauthier conclue en énumérant les priorités d'action et les conditions à mettre en place.

La présidente demande à madame Gauthier de préciser qu'elles sont les attentes de la direction envers les parents? Madame Gauthier indique que la collaboration et la communication sont essentielles. Les parents doivent avoir confiance aux interventions de l'école. Madame Gauthier va en faire un point statutaire afin de réfléchir, à chacune des séances, à des moyens pour mobiliser les parents.

18. Approbation de l'organisation d'activités qui nécessitent un changement à l'horaire et qui se déroulent à l'extérieur de l'école

Madame Gauthier précise que chaque demande a été approuvée au préalable par le CPE avant d'être déposée au Conseil d'établissement.

En raison des courts délais, des demandes ont été approuvées par courriel à la suite de l'assemblée générale des parents du 9 septembre :

- Dictée au Cégep Limoilou (17 septembre 2025)
- Sortie multisports à Canots Légaré (22 septembre 2025)
- Sortie multisports à Canots Légaré (29 septembre 2025)
- Sam-athlon (3 octobre 2025)
- Musée des Beaux-arts (5 novembre 2025 AM)
- Musée des Beaux-arts (5 novembre 2025 PM)
- Voyage 1er cycle à Toronto (15 au 18 septembre 2026)
- Matchs d'ouverture hockey (plusieurs dates)
- Parc national de la Jacques-Cartier (26 septembre)
- Cross-Country (2 octobre)
- Formation Sail (6 octobre)

- Formation Sail (9 octobre)
- Cap Tourmente (14 octobre)

CE-25/26-10 IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pier Martel

Que les membres du Conseil d'établissement approuvent la tenue des activités et sorties éducatives suivantes :

- Familiarisation et découverte du quartier (plusieurs dates dans l'année)
- Ziptopia (10 octobre 2025)
- Ziptopia (17 octobre 2025)
- Tournois de hockey 2025-2026 (plusieurs dates)
- Aquarium de Québec (12 novembre 2025)
- Les métiers du zoo au Zoo de Granby (10 avril 2026)
- Initiation au patin (plusieurs dates)
- Scriptarium (13 mai 2026)
- Voyage 2e cycle à Vancouver (septembre 2026)
- Voyage outre-mer 2e cycle (Europe / septembre 2027)

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

19. Approbation d'activités de financement

En raison des courts délais, une demande a été approuvée par les membres par courriel avant la première séance :

- Pool de hockey

19.1 Voyage Espagne

Afin de réduire le coût du voyage en Espagne des élèves de 5^e secondaire inscrits en soccer, différentes activités de financement seront organisées :

- Ramassage de canettes en octobre et au Superbowl (février 2026)
- Tournoi de futsal en février
- Encan
- Souper spaghetti en mars

19.1 Activités des finissants

Les élèves finissants de notre école souhaitent organiser des activités de financement afin de réduire le plus possible le coût du bal.

Les dates des activités vont varier tout au long de l'année, en fonction des moments forts (Halloween, Noël, Pâques, St-Valentin, etc.). La vente de popcorn a lieu tous les mercredis sur l'heure du midi.

Les finissants souhaitent obtenir une autorisation qui couvre l'ensemble de l'année, puisque des activités de financement peuvent être modifiées ou d'autres peuvent être ajoutées selon les possibilités.

CE-25/26-11 IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Bouchard

Que les membres du Conseil d'établissement de l'école Samuel-De Champlain approuvent l'organisation des activités de financement pour :

- Le voyage Espagne 2026
- Les activités des finissants

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

20. Correspondance

Pas de correspondance.

21. Informations de la direction

Pas de sujet.

22. Questions diverses

Pas de sujet.

23. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, madame Mélanie Plante propose la levée de l'assemblée à 21h32.

La présidente,
Dominique Fiset

La secrétaire,
Geneviève Tremblay